

Le Mécanisme d'Enchère dans la Privatisation des Entreprises

Abdelkader GLIZ*¹

Résumé

En recourant à la théorie des enchères, nous faisons ressortir deux principaux résultats liés à l'utilisation de l'appel d'offres pour la privatisation des entreprises publiques. En premier lieu, étant donné le faible nombre anticipé de repreneurs potentiels, nous faisons ressortir qu'il peut être dans l'intérêt de l'Etat de fixer un prix minimal de mise à prix ou prix de réserve, ce qui constitue une justification de l'évaluation de l'entreprise. En second lieu, nous montrons que l'existence de repreneurs potentiels en mesure de soustraire des rentes à l'Etat est de nature à rendre possible le transfert de l'entreprise vers des repreneurs peu efficaces. Cette possible inefficience des enchères montre l'importance économique de la transparence durant la transition. Ces conclusions permettent une meilleure lecture de certaines dispositions légales, notamment l'obligation du prix minimal de mise à prix et la mise en place d'une commission de contrôle des opérations de privatisation.

Mots Clefs

Transition vers l'économie de marché, Privatisation, Mécanisme d'Enchères, Prix de+ Réserve, Transparence.

*Chargé de cours à l'Ecole Supérieure de Commerce d'Alger (ESC), Docteur es-sciences économiques de l'Université d'Alger, chercheur au Laboratoire d'Etudes Pratiques en Sciences Commerciales et en Sciences de Gestion de l'ESC.

¹ Je remercie les personnes m'ayant aidé à la rédaction du présent article, notamment M. Daynac, Université de Toulouse 1, A. Lamiri, A. Dahmani, H. Mokraoui et M. Touati, Ecole Supérieure de Commerce d'Alger.